

Ambert

Communiquer est un don naturel ; cultivons-le !

# Comm'Ambert

La mairie d'Ambert communique...

n° 14

Ambert, le 1<sup>er</sup> janvier 2017

2016 – 2017 : deux années qui se rencontrent ...

Le temps qui passe (rétrospective),

Le temps qui vient (perspectives).

Laissez-moi, chères Ambertoises, chers Ambertois, vous adresser, au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Mais qu'est-ce qu'un vœu ? une demande, une ambition, un désir, une promesse, un serment, une volonté, un engagement, un souhait, une résolution ...

Nos bonnes résolutions !

Permettez-moi de vous offrir des vœux d'accomplissement personnel, de réussite professionnelle, de bonheur, de santé, de victoire collective pour construire un solide avenir à notre territoire. Je pense notamment à la communauté de communes Ambert Livradois Forez, forte de ses 58 communes, à notre centre-ville, et à bien d'autres projets qui soulignent notre engagement au service de TOUS.

Chacun se reconnaîtra dans les valeurs de respect, de solidarité, de démocratie, de liberté, de tolérance.

Que 2017 soit une année

pétillante, pétulante,

rayonnante, resplendissante !

Belle année !

« On se demande parfois si la vie a un sens. Puis on rencontre des êtres qui donnent un sens à la vie. » (BRASSAÏ)

Myriam FOUGÈRE

Maire d'AMBERT  
Conseillère Régionale

## Communauté de communes : Ambert Livradois Forez – épisode 3

« Ambert Livradois Forez » a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier : La nouvelle Communauté de Communes siège à Ambert et ce ne sont pas moins de 82 conseillers communautaires qui représentent les communes au sein d'un Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI). Ils ont pour mission d'élaborer des projets communs de développement ; Cette coopération peut porter sur certaines prestations comme l'assainissement, ou l'élaboration de projets de développement économique, d'aménagement du territoire ou d'urbanisme.

Lors du dernier conseil municipal de l'année, ce sont les 4 conseillers de la liste « Majorité municipale » qui ont été élus pour siéger dans la future assemblée. Ainsi, Christine Sauvade, Eric Chevaleyre, Marielle Guy et Patrick Besseyre ont rejoint les 12 conseillers communautaires élus lors des élections de 2014.

L'élection du président et des vice-présidents de la nouvelle Communauté de communes aura lieu le 14 janvier à Vertolaye.

### Infos travaux



Pour vous informer lisiblement sur les travaux en cours à Ambert, la mairie d'Ambert a créé, sur son site internet la page "Infos travaux" ([www.ville-ambert.fr/infos-travaux](http://www.ville-ambert.fr/infos-travaux)). Une carte vous permet de situer les chantiers en cours, d'être informés de leur durée et des éventuelles perturbations qu'ils entraînent. N'hésitez pas à la consulter, les informations qu'elle contient seront mises à jour régulièrement !

### Le Conseil des Jeunes à Montluçon



Le 3 décembre dernier, les jeunes conseillers ont été reçus par les jeunes élus montluçonnais.

Un travail par petits groupes a permis d'établir une liste de propositions pour la création d'un projet commun.

Après cette journée d'échanges, c'est Ambert qui accueillera à son tour le Conseil des jeunes de Montluçon.

### Piste BMX



Le 21 novembre dernier, Michel Beaulaton, adjoint chargé des sports, et Luc Raynaud, responsable Espaces Verts ont rencontré un membre de la Commission nationale BMX et le référent technique de la Fédération française de cyclisme. La piste sera validée par la Fédération française de cyclisme après la pose du revêtement programmée au premier semestre 2017. De plus, dès l'affiliation du club BMX à la FFC, la piste fera l'objet d'une classification départementale.

### Le CORAL



Pour la première fois, un stage d'escrime, proposé par le Comité départemental du Puy-de-Dôme, s'est déroulé au Centre Omnisports Régional Ambert Livradois (CORAL) du 18 au 21 décembre.

Hébergé à Ambert, les jeunes stagiaires (en stage de perfectionnement ou pour devenir éducateur) et leurs 3 encadrants ont profité des installations pour enchaîner les assauts et travailler le maniement de leur arme.

### Parc naturel régional Livradois-Forez



Retrouvez toute l'actualité sur le blog d'information du syndicat mixte : L'Echo du Parc Livradois-Forez à l'adresse suivante : <http://www.echo-livradois-forez.org>

## Rétrospective 2016 ...

. **Janvier** : Le 15 janvier, Mme le Maire et le Conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population. A cette occasion avaient été évoquées la refonte des Communautés de communes et la place d'Ambert dans la future intercommunalité.

. **Février** : Les travaux du 1<sup>er</sup> étage de la Gare s'achevaient en février. Ils permettent à plusieurs associations de s'installer dans des locaux mutualisés et d'occuper un espace jusqu'ici inutilisé.

. **Mars** : Le 24 mars, la municipalité présentait ses orientations en matière de politique de centre-bourg. Parmi les projets : la revitalisation de l'hypercentre, les travaux du quartier Saint-Jean / République et l'opération « Habiter Ambert en vert ».

. **Avril** : Pour sécuriser les abords de l'école maternelle, la commune d'Ambert aménageait un parking en lieu et place de la maison située 26 rue Saint-Joseph. Cette opération a également contribué à embellir le quartier.

. **Mai** : Après de longs mois de travail sur le projet « Marianne, qui es-tu ? », près de 550 élèves se sont retrouvés à Ambert, lundi 9 mai, pour une rencontre sur le thème « Les symboles de la République ».

. **Juin** : Plus moderne, ergonomique et pratique, le site internet de la mairie d'Ambert a connu une petite révolution pour informer plus efficacement les Ambertois et tout ceux qui sont amenés à visiter notre ville. L'adresse reste inchangée : ville-ambert.fr

. **Juillet** : Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la saison des Mercredis d'Ambert a égayé les fins de soirée au Jardin public Chabrier grâce à un programme divers et varié.

. **Août** : Les Fourmofolies ont changé de rythme : annuelles, elles sont devenues un rendez-vous incontournable du mois d'août, entre fête et mise en valeur du patrimoine gastronomique.

. **Septembre** : Pour séduire les Ambertois et attirer de nouveaux membres, 85 associations étaient réunies le 10 septembre salle de La Scierie. Au programme : animations et démonstrations ont jalonné la journée.

. **Octobre** : Les travaux de la future résidence Henri IV ont été lancés avec la démolition des bâtiments situés en bordure du jardin public Chabrier. La construction de logements permettra de répondre à la volonté des habitants de vivre en centre-ville. Dès le printemps 2017, un commerce ouvrira boulevard Henri IV.

. **Novembre** : Le gymnase municipal a rouvert ses portes à la suite d'importants travaux de rénovation. A l'occasion de l'inauguration, Mme le maire a procédé à sa dénomination ; cet équipement sportif porte désormais le nom d'Henri Joubert, ancien adjoint et conseiller municipal.

. **Décembre** : Lors du dernier conseil, les élus du Pays d'Ambert ont reconnu, à l'unanimité, l'intérêt communautaire de la piscine d'Ambert. Ils ont, également, voté le transfert de compétences et le transfert de charges d'un montant de 338.000 €, somme qui sera versée chaque année par la ville d'Ambert à la Cocom Ambert-Livradois-Forez.

## Et perspectives 2017

Pour cette nouvelle année, les orientations et grands axes de travail de la municipalité concerneront :

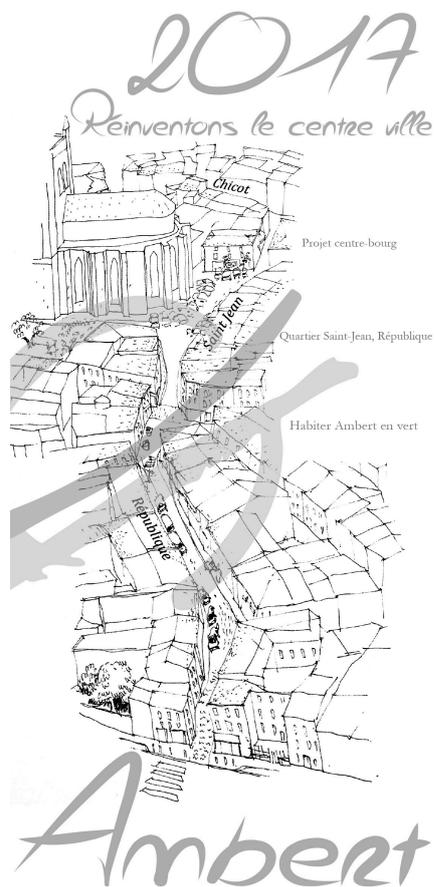
- L'aménagement du quartier Saint-Jean / République,
- La modernisation de l'abbatoir municipal : aménagement des chaînes d'abattage, climatisation, création d'une chambre froide, réhabilitation de bâtiment et acquisition d'équipements divers.
- La création d'un lieu culturel permettant la mise en valeur des œuvres de l'artiste Sud-Coréen Kim En Joong,
- Après le remontage de l'orgue Merklin qui concrétise plus de 2800 heures de restauration et la consolidation de l'église Saint-Jean, des travaux sur le clocher sont programmés à partir de 2017, pour un montant de 1,7 million d'euros.
- Et dans la continuité de la volonté politique municipale, les modalités de fonctionnement d'un espace dédié aux jeunes à Ambert seront finalisées.

## PAVE - La commune s'engage.

Le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics vise plusieurs objectifs :

- adapter progressivement le cadre de vie à aux personnes handicapées ou à mobilité réduite,
- s'assurer que la chaîne de déplacements est accessible dans toute sa continuité,
- favoriser la mobilité, notamment l'usage de la marche des personnes âgées, pour des raisons de maintien de l'autonomie.

Une commission a fait un état des lieux de la commune tenant compte des contraintes architecturales et urbanistiques. Les conclusions ont permis de déterminer les actions envisageables et souhaitables.



Le Maire d'Ambert  
et son Conseil municipal

vous souhaitent  
leurs meilleurs vœux pour 2017 !

Pour fêter cette nouvelle année,  
ils vous proposent de se retrouver :

Le vendredi 13 janvier 2017 à 19 heures,  
à la Maison des Jeunes d'Ambert.

Mairie d'Ambert

Boulevard Henri IV  
63600 Ambert  
Tél. 04 73 82 07 60  
[www.ville-ambert.fr](http://www.ville-ambert.fr)

## Espace d'expression libre

Chères Ambertoises, Chers Ambertois

En cette nouvelle année, nous adressons à chacune et chacun d'entre vous et vos proches nos vœux les plus chers de paix, bonheur et santé.

Nous souhaitons à notre ville rayonnement, dynamisme et attractivité dans la solidarité avec les plus fragiles.

Que notre belle ville d'AMBERT s'épanouisse et trouve toute sa place dans la nouvelle intercommunalité « AMBERT-LIVRADOIS-FOREZ ».

Elle est constituée de 82 conseillers et regroupe 58 communes.

AMBERT compte 16 élus dont 3 conseillers de la liste « Ambert, Evidemment ! »

Un beau challenge s'offre aux élus pour développer notre territoire et offrir une vie meilleure à tous ses habitants. Nous apporterons toute notre contribution à sa réussite : emploi et solidarité demeurent les moteurs de notre engagement.

Simone Monnerie, Laurent Courthaliac, Corinne Pegheon, Annie Bernard - Elus de la liste « Ambert, Evidemment ! »

Blog : [www.ambert-initiatives.fr](http://www.ambert-initiatives.fr)

Lors de son déplacement à Lampedusa, en 2013, le pape François dénonçait la «mondialisation de l'indifférence».

Le journal « La Croix » relatait alors une crise des migrants dans son pontificat.

En 2016, ému, le pape rapatriait plusieurs familles syriennes au Vatican.

Oui, le droit à être hébergé est inaliénable, comme le droit de séjour, le respect et la protection physique et morale de l'humain.

Il est donc intolérable que les politiques jouent sur nos peurs, en opposant aux sans-domiciles français les migrants étrangers.

A Ambert, le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile participe à une « **démondialisation de l'indifférence** » en accueillant des réfugiés, je m'en réjouis et partage cet élan de générosité.

En ce début d'année, pour faire taire les peurs artificielles, faisons grandir ensemble la solidarité. Je vous souhaite une belle et heureuse année 2017.

Véronique FAUCHER Conseillère municipale d'Ambert – Liste «Ambert avec Vous»

